

Le désherbage mécanique



Désherbeur mécanique Kersten

Le désherbage a lieu par brosse/balayage. Le principe est de déchiqueter et/ou arracher les plantes indésirables par le frottement d'une brosse. Le brosse

sage nécessite un balayage après chaque intervention.

Et à la maison ...

Le désherbage mécanique se fait avec une binette... idéale pour déloger les mauvaises herbes dans les allées, les massifs, le jardin ...

AVANTAGES

Action préventive et curative
Simplicité d'utilisation
Coût modéré

INCONVÉNIENTS

Nécessité d'au moins 8 passages/an
Le brosse peut dégrader les joints (pavés, caniveaux)

ASTUCES POUR LIMITER L'APPARITION DES MAUVAISES HERBES



LE PAILLAGE

Le principe est de recouvrir le sol au pied des massifs ou arbres par une bonne couche de paille, d'écorces de pin, de lin, de déchets de tonte... de manière à éviter la pousse de mauvaises herbes. Cette technique permet également de maintenir l'humidité au pied des plantes et d'économiser des arrosages et donc de l'eau !!



LES PLANTES COUVRE-SOL

Dans les endroits difficiles à entretenir comme les talus, le pied des arbres, les plantes couvre-sol ou tapissantes sont idéales. Elles requièrent peu d'entretien.

LA LUTTE ÉCOLOGIQUE CONTRE LES « NUISIBLES »



CONTRE LES PUCERONS

Ces petites bêtes colonisent souvent nos plantes tels que les rosiers, les capucines ... Trop d'engrais favorise l'apparition des pucerons attirés par les sécrétions sucrées de la plante.

Pour éviter l'infestation par les pucerons, il est conseillé de planter du persil ou de la lavande aux pieds des plantes les plus sensibles. Vous pouvez également vous procurer des larves de coccinelles, qui feront un festin des pucerons !

CONTRE LES LIMACES

Disposez des cendres, des coquilles d'œufs broyées, du sable grossier en guise de barrière autour des plantes à protéger. Les limaces ne résistent pas à un peu de bière placée dans un récipient semi-enterré !

Recettes maison contre les insectes et les champignons

L'EAU SAVONNEUSE :

diluer du savon de Marseille ou du produits vaisselle dans de l'eau et vaporiser sur la plante.

MACÉRATION D'AÏL :

laissez macérer 2 gousses d'aïl finement hachées dans 1 litre d'eau pendant 24 heures, filtrer et vaporiser.

SOLUTION DE BICARBONATE DE SOUDE :

dissolvez 15 ml de bicarbonate de soude dans 1l d'eau et ajoutez quelques gouttes de savon liquide.
Vaporisez en prévention."

Optez pour des techniques alternatives aux produits phytosanitaires à l'attention des collectivités et des particuliers

Les produits phytosanitaires peuvent être particulièrement dangereux pour notre santé et notre environnement. Pour limiter les risques et nous préserver, essayons tout d'abord de nous en passer !

Le désherbage thermique

Il se fait à la flamme, à la vapeur/eau chaude ou à la mousse. Ces différents procédés agissent sur les plantes en les déstructurant et en faisant éclater les protéines qu'elles contiennent.



1- Désherber à la vapeur /eau chaude

2- Désherber à la mousse «Waipuna»

3- Désherber à la flamme

DÉSHERBER À LA VAPEUR / EAU CHAUDE

Le principe est d'arroser à l'eau bouillante ou à la vapeur les mauvaises herbes, par l'intermédiaire d'une lance ou d'une rampe permettant le traitement des allées (photo 1). Pour les communes, l'appareil peut être utilisé également pour nettoyer des graffitis, désinfecter des locaux ...

DÉSHERBER À LA MOUSSE «WAÏPUNA»

On projette une mousse qui se forme par l'ajout dans l'eau d'extraits naturels de maïs et de noix de coco. Aucun résidu ne se forme (photo 2). Cette méthode permet de travailler à basse pression.

DÉSHERBER À LA FLAMME

Le principe est de brûler les mauvaises herbes, par l'intermédiaire d'une lance ou d'une rampe permettant le traitement des allées (photo 3).

Ces techniques peuvent être utilisées par les collectivités, les paysagistes et certains agriculteurs. Toutes les surfaces peuvent être traitées comme les zones sensibles (bords de cours d'eau, d'étangs, retenue d'eau potable), les zones urbaines (trottoirs, allées, bordures, massifs, aires de jeu, cours d'école, pavés autobloquants, toiles tissées,...). Les particuliers peuvent ponctuellement désherber à l'eau chaude (eau de cuisson, bouilloire...).

AVANTAGES

Méthodes écologiques sans toxicité pour l'homme et son environnement

Ne nécessitent pas de formation particulière pour leur mise en oeuvre, ni d'équipement spécifique

Simple d'utilisation et engins maniables : une seule personne peut l'utiliser

Investissement faible à modéré selon les cas

Possible par tous les temps (sauf en cas de gel)

Permet la remise en culture juste après le traitement, pas d'accumulation toxique dans les sols

INCONVÉNIENTS

Plusieurs passages par an (4 à 8, en fonction de la méthode)

Investissement plus élevé dans certains cas

Consommation d'eau pour le désherbage à la vapeur

Risque d'incendie pour le désherbage à la flamme (dans les zones à végétation dense)

Réalisation plus lente dans certains cas

Traiter sans risque ...

Avant de se lancer dans le traitement, il est important de vérifier les conditions météo.



Il est **déconseillé de traiter** en cas de vent fort, lorsque la pluie est annoncée et lors de forte chaleur. Préférez un traitement en début de matinée ou le soir. Ne pas se mettre dans le nuage vaporisé lors du traitement.

Pensez toujours à vérifier l'état de votre matériel avant de commencer la préparation de la bouillie. Principalement l'état des buses de votre pulvérisateur.

Se munir d'un **équipement de protection individuelle** comprenant des bottes, des gants et une combinaison pour l'utilisation de produits chimiques, un masque anti-poussière, des lunettes.

QUELQUES RÈGLES DE BASE SONT À RESPECTER ...

Interdiction de fumer, boire ou manger pendant le traitement ;
Veillez à l'absence d'enfants ou d'animaux à proximité du traitement.

Lors du remplissage du pulvérisateur, le remplir d'eau à moitié, ajouter le produit et compléter avec de l'eau,

Bien rincer les emballages, vider l'eau de rinçage dans le pulvérisateur, éliminer les emballages par le biais des filières réglementaires (voir p.5 de la Lettre des S.A.G.E. n°7).

Ne pas les brûler.

QUELQUES PRÉCAUTIONS APRÈS LE TRAITEMENT

Rincez votre pulvérisateur : l'eau de rinçage doit être épandue sur la surface traitée !

Lavez vos gants et vos bottes avant de les enlever.

Rangez et isolez votre équipement de protection dans une armoire.

Prenez une douche après le traitement ou lavez vous au moins les mains et le visage.



Attention aux zones à traiter !

ZONES À RISQUE ÉLEVÉ

zones imperméables, zones pentues, zones à nappe proche du sol, zones en relation directe avec les eaux superficielles : trottoir, caniveau, bordures de cours d'eau, berges d'étang, buses, zones pavées.

Dans les zones à risque élevé, il est préférable d'utiliser les techniques alternatives. Cependant, s'il doit y avoir un traitement chimique, il doit être localisé sur les plantes à traiter et en traitement foliaire uniquement.

ZONES À RISQUE LIMITÉ

surfaces planes et perméables éloignées des eaux superficielles et à nappe profonde.

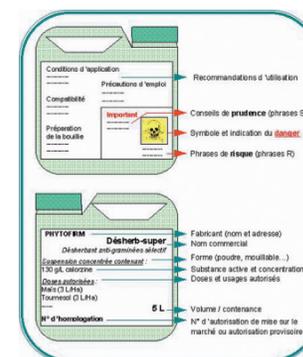
CALCULER AVEC PRÉCISION LA SUPERFICIE DE LA ZONE À TRAITER AFIN DE DOSER LA BOUILLIE CONFORMÉMENT AUX DOSES PRESCRITES SUR L'ÉTIQUETTE.

Bien utiliser les produits phytosanitaires

Si nous jugeons parfois leur utilisation indispensable, apprenons à bien les utiliser.

A chaque produit sa cible !

Avant tout traitement, il est indispensable de bien identifier la ou les plantes indésirables que l'on souhaite éliminer, car chaque produit phytosanitaire a sa spécificité et n'est efficace que sur certaines plantes, ou certains stades de la plante.



Avant tout, bien lire les étiquettes

Afin de s'assurer de notre bon choix, il est impératif de lire les étiquettes figurant sur l'emballage du produit traitant. Ces étiquettes renseignent sur le nom et la teneur de la matière active, les usages, les doses et les restrictions éventuelles, les précautions d'utilisation et de stockage, les principaux dangers pour l'homme et l'environnement.

Pour se protéger et protéger son environnement, il est nécessaire d'appliquer les mesures de précautions d'utilisation, de stockage, ainsi que les doses indiquées.

Le choix du produit doit également prendre en considération sa toxicité (à efficacité équivalente choisir le produit le moins toxique), sa facilité d'emploi, ses effets sur l'environnement (abeilles, gibier, sol, eaux...), la résistance des ravageurs et le prix du produit.



Un local spécifique est souvent nécessaire



Adapter le stockage face aux risques

Lorsque les quantités employées sont importantes, un local spécifique doit être créé, si les quantités utilisées sont plus faibles, une armoire spécifique suffit. Face aux risques liés à ces produits, leur stockage doit avoir lieu dans un endroit isolé et accessible uniquement aux personnes averties. Certaines précautions sont donc à prendre comme

- Le lieu de stockage doit être frais, ventilé et fermé à clé, isolé des produits alimentaires ;
- Les produits doivent être rangés par catégorie (usage/risque) et dans leur emballage d'origine ;
- Les étiquettes doivent être lisibles ;
- Les produits doivent être stockés sur des étagères métalliques ;
- Le sol doit être cimenté et des matériaux absorbants doivent être disponibles à proximité afin d'éviter toute pollution.